



ATELIER 3 - ÉCHANGER

Restitution

Samedi 6 mars 2021

Le déroulement de l'atelier du 6 mars 2021

1. Accueil
2. Genèse et présentation du projet architectural en cours
3. Temps d'échanges sur les questions soulevées à l'atelier 2

Les présents

Maire : Nordine Guendez
1^{er} adjoint : Alain Casaurang
3^{ème} adjoint : Gerard Lagofun
5^{ème} adjoint : Philippe Delaunay –
réfèrent quartier
Clairsienne : John Stritt
Architectes : Mathieu Bergeret
(2PM), Hélène Soubiran (Atelier
provisoire)
Démarche participative :
Guillemette de Monteil (ACAtryo)

24 personnes, en grande partie
des habitants du quartier
Marsillon, sont venues
poursuivre le travail et les
échanges sur le projet.



ÉVOLUTION DU PROJET ARCHITECTURAL



L'équipe a présenté la genèse du projet et les architectes ont présenté le dernier projet architectural qui a évolué suite aux échanges du deuxième atelier.

Le projet intègre 71 logements et **3 espaces partagés paysagés libres** de programmation: la proue, le cœur et le bois.



Les évolutions du projet sont visibles sur le dernier plan masse et les photographies de maquette de Mars 2021:

- Ajout d'une pépinière et bâtiment serviciel sur la proue
- Les espaces verts collectifs ont été augmentés
- Possibilité de piste cyclable sur Avenue Clémenceau
- Désaxer les bâtiments pour casser l'aspect linéaire du projet

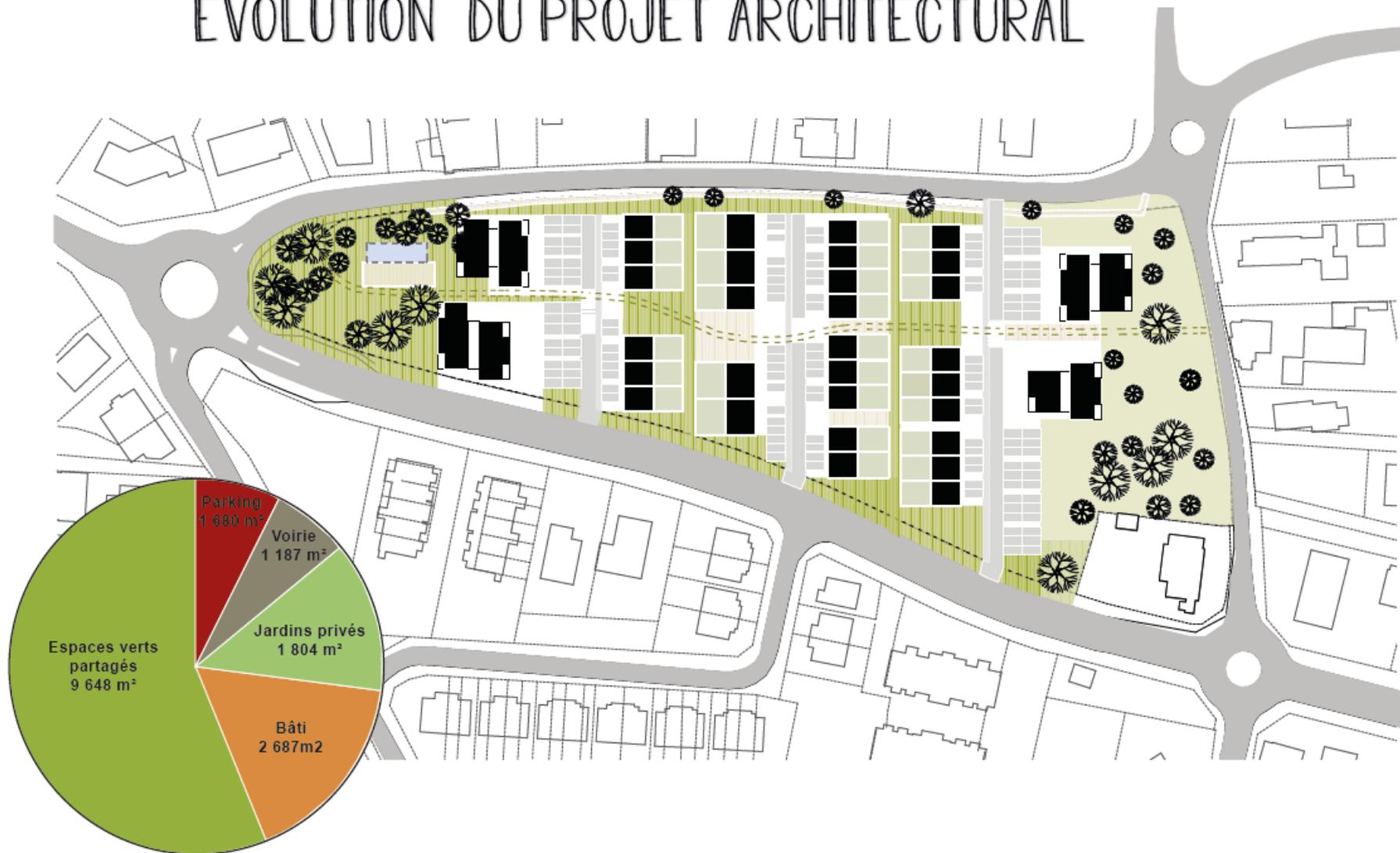
ATELIER 2 - EXPLORER - 10 OCTOBRE 2020

PLAN DE MASSE - ÉVOLUTIONS



PLAN MASSE ACTUEL - PHASE APD - 15 JANVIER 2021

EVOLUTION DU PROJET ARCHITECTURAL



TYPLOGIE DE VOIRIE ET CHEMINEMENT - PHASE APD



-  Voies carrossables (enrobé hydrodécapé / béton lisse)
-  Placettes Jardin - Espaces verts
-  Placettes plus minérale (stabilisé) - Espaces paysagers
-  Venelles ruelles (stabilisé) - Espaces Paysagers
-  Venelles entre jardins privés - Espaces Paysagers
-  Forêt - miyawaki - Espaces verts
-  Bois conservé et repensé - Espaces verts

PLAN MASSE ACTUEL – PHASE APD – MARS 2021



Les évolutions du projet sont:

- Ajout d'une pépinière et bâtiment serviciel sur la proue
- Les espaces verts collectifs ont été augmentés
- Possibilité de piste cyclable sur Avenue Clémenceau
- Désaxer les bâtiments pour casser l'aspect linéaire du projet

PHOTOGRAPHIES DE MAQUETTE – MARS 2021



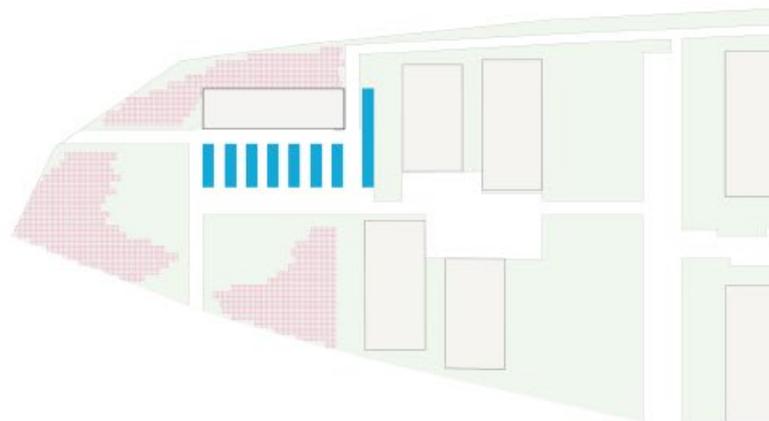
PROJET DE PAYSAGE - PHASE APD

LA PÉPINIÈRE DU PROJET - PROJET PARTICIPATIF

La plantation des végétaux est réalisée avec les habitants du quartier et des professionnels du paysage. L'objectif est de produire des arbres et arbustes fruitiers au sein du projet pour les futurs jardins privés et collectifs. Cette pépinière permettra à travers des ateliers de créer des moments d'échange et de rencontre entre les riverains.



CROISSANCE EN PÉPINIÈRE AVANT LA
PLANTATION FINALE



Le projet d'Aquitanis "Pépinière de Claveau", pépinière au coeur d'un quartier

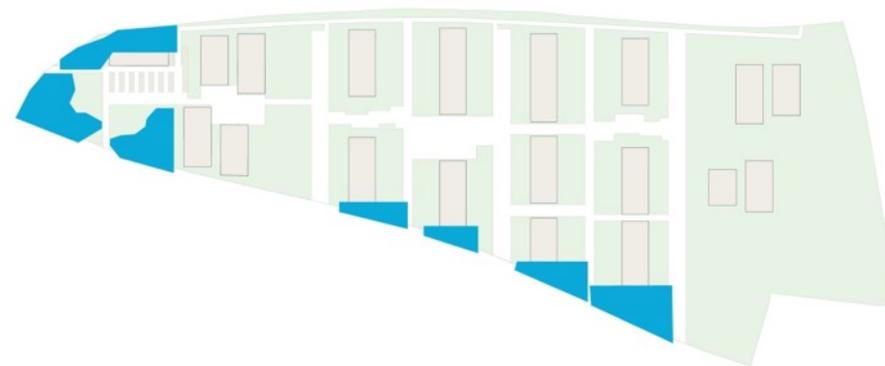


Un moment échange entre habitants et professionnelles du paysage

PLANTATION DES BOISEMENTS MIYAWAKI - PROJET PARTICIPATIF

La plantation de plants forestiers est directement réalisée par les usagers ou écoles / associations. Une séance de deux heures avec une vingtaine de personnes permet de planter 600 sujets soit 200m² de forêt.

Cette plantation offre 100 fois plus de biodiversité et a une croissance 10 fois supérieure à un massif de plantation conventionnel.



La participation des enfants à travers des ateliers pédagogiques & scolaires



La plantation d'une forêt à Angers par les habitants du quartier

TEMPS D'ÉCHANGE – RÉPONSES AUX QUESTIONS

SUR LE THEME DE LA MOBILITE :

- **Serait-il possible de créer un espace cyclable le long de l'avenue Clémenceau ? (gabarit de rue qui ne le permet pas actuellement)**

Oui, le traitement des pistes cyclables doit être vu avec Bordeaux Métropole. La programmation est sur 15 ans pour gérer toutes les discontinuités cyclables.

Nous allons, entre autre, nous appuyer sur des conseils de quartier pour établir des schémas de circulation.

- **Comment favoriser la réduction de vitesse sur l'avenue Clémenceau ? Inquiétudes sur circulation dense sur le quartier et mobilité douce dangereuses ? Sécurité routière ? Pour les enfants. Il n y a pas de protection, pas de piste cyclable ? L'avenue Clémenceau va t-elle être élargie ?**

L'idée est d'expérimenter l'usage par des aménagements agiles de circulation en sens unique sur 6 à 8 mois. Il est plus intéressant d'envisager, de concerter et de décider sur un usage qui a été pratiqué. Les aménagements une fois expérimentés, si il sont conformes aux attentes seront pérenniser à échéance de 2_3_4 ans.

- **Ce qui sera étudié :** avenue Clémenceau en sens unique avec intégration d'une piste cyclable et balises blanches qui permettent de sécuriser l'aménagement temporaire et le pérenniser si les retours sont bons. Coussins berlinois et ralentisseurs sur Léon Blum envisagés par Bordeaux Métropole pour limiter la vitesse.

- **Serait-il possible de favoriser des cheminements piétons sur le site (pour aller à l'école, traverser le bois...)**

Oui tout à fait, c'est bien prévu dans le projet.



TEMPS D'ÉCHANGE – RÉPONSES AUX QUESTIONS

SUR LE THEME DU RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES:

- Problème du ramassage des ordures ménagères de 70 logements sur l'avenue Léon Blum.
- Les camions bennes vont-ils bloquer le trafic aux heures de ramassage qui sont souvent sur des heures de pointe ?

Il n'y aura **pas de bacs enterrés** (après échanges avec Bordeaux Métropole).

Chaque personne rapporte sa poubelle en zone de stockage, dans des espaces intégrés et fermés. Echanges en cours avec les services Bordeaux Métropole.

- **Réflexion en cours sur des Heures de ramassage adaptées à la circulation.**



TEMPS D'ÉCHANGE – RÉPONSES AUX QUESTIONS

SUR LE THEME DES EQUIPEMENTS :

- **Les écoles, crèches, collèges et équipements sportifs sont-ils suffisamment dimensionnés pour accueillir 71 foyers supplémentaires ? Le collège est actuellement très chargé.**

Sur chaque projet, des études sont menées pour définir la répartition des types de logement et calculer le nombre d'enfants potentiels. L'étude ne montre pas la nécessité d'avoir un autre collège aujourd'hui. L'étude se base aussi sur la carte scolaire et les zones d'influence pour mutualiser les équipements afin d'avoir une vision globale et pouvoir anticiper à 5-10 ans les besoins.

Pour l'instant, on constate plutôt une baisse de 2 à 3 enfants par classe.
De 1 935 enfants l'an dernier et cette année 1 925 enfants.

Il est prévu une campagne de travaux d'amélioration pour cet été pour mieux accueillir les élèves.

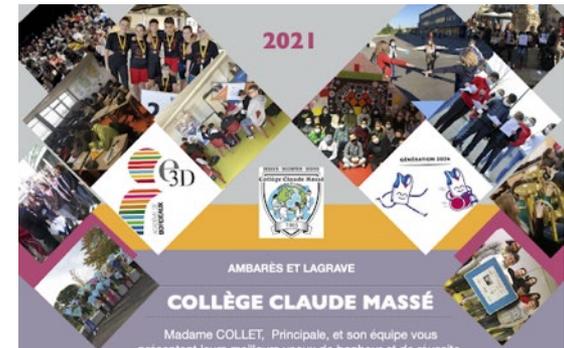
- **Quelles infrastructures pour le quartier ?**

Il y a une étude globale pour un gymnase sur zone. La réalisation sera pour le mandat suivant.

- **Possibilité d'un autre collège ?**

Collège : la réhabilitation permet de passer de 700 à 900 élèves.

Le conseil départemental et régional juge que la capacité actuelle n'augure pas d'ouverture de nouveau collège.



TEMPS D'ÉCHANGE – RÉPONSES AUX QUESTIONS

SUR LE PROJET :

▪ **Comment est desservi le lotissement ?**

Le projet prévoit 3 voies transversales et résidentielles. Les sorties et entrées se feront sur la rue Léon Blum. Ces voiries ne sont pas destinées à être rétrocédées à la ville mais sont conformes au cas où ce serait le cas ultérieurement.

Pour respecter la réglementation incendie, il y a un système de bornes.

▪ **Qui va gérer ces espaces ?**

Pour la gestion courante, Clairisienne aura 51 % de parts dans l'ASL. Elle gardera donc la main sur la gestion et l'entretien des espaces. La conception du projet permettra de ne pas avoir des charges trop lourdes pour les futurs habitants.

Une des solutions pour diminuer les charges est la participation des habitants à l'entretien de leurs espaces, d'où l'importance de la continuité de la démarche participative dans la mise en place du projet.

▪ **Comment vont marcher les luminaires ? Éclairage public ou privé ? Photovoltaïque ?**

L'éclairage sera privé mais on ne sait pas encore comment. Le solaire a un gros impact carbone et de lourds coûts d'investissement. On y travaille actuellement.

▪ **Espace vert ? Arrosage : eau de ville ou récupération ?**

Le besoin d'arrosage sera limité grâce au concept de la forêt Miyawaki, le système de plantation étant très dense avec gros paillage. Il y a les traces d'un puit sur le bâtiment D1. Une étude montre qu'une nappe perchée superficielle se charge quand il y a précipitations. Nous étudions la possibilité d'utiliser ce point d'eau pour arroser sans qu'il y ait des conséquences sur les puits des habitations voisines existantes.

TEMPS D'ÉCHANGE – RÉPONSES AUX QUESTIONS

SUR LE PROJET :

- **Chaque maison auront son jardin : comment vont-ils arroser ?**

Le système de récupération d'eau de pluie des toitures va être étudié.

- **Architecture: Sensations de barres – alignement rigide**

Nouvelle proposition : Nous proposons de désaxer les bâtiments pour casser l'aspect linéaire et de jouer avec les pergolas, et les différentes hauteurs

- **Y aura-t-il du stationnement voitures et vélos pour le bâtiment serviciel ? Sinon les gens ne viendront pas.**

Les architectes vont étudier cette proposition.

- **Le château d'eau est-il suffisamment dimensionné pour approvisionner les 70 logements supplémentaires ?**

M. le Maire propose de continuer les échanges lors du prochain comité de quartier, notamment sur les questions concernant le quartier : eau, assainissement... Le projet pourrait y être présenté. A suivre. Nous vous tiendrons au courant.



PROCHAINES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

PROCHAINS ATELIERS PROPOSES

- **3 ateliers : Avril / Mai / Juin 2021**

⇒ **ateliers de programmation des espaces « Proue, Cœur et Bois »**

avec les premiers réservataires de logements sur la base d'une Pré-Commission d'Attribution Logement (Pré-Cal)

- **1 atelier : Octobre 2021**

⇒ **AGIR : atelier de plantation**

Nous vous communiquerons les dates dès que possible.

- Hameau Marsillon -



Merci de votre présence à cet atelier.
Rendez-vous pour le prochain cycle
au printemps !